



Brice Sannac Umih

24 février · 🌐

[#Discothèques](#) : Vers l'indemnisation des fonds de commerce ?

📍 L'UMIH a écrit aux députés et sénateurs pour porter la proposition d'une indemnisation des fonds de commerce des discothèques

📍 Les discothèques sont fermées depuis près d'un an et la perspective d'une réouverture n'est jamais évoquée par les pouvoirs publics. L'avenir apparaît encore plus incertain pour que le reste du secteur CHR.D.

📍 Pourtant, il est aussi de notre devoir de proposer aux exploitants de discothèques des solutions qui résoudront les problématiques auxquelles ils sont confrontés depuis une année entière et c'est pourquoi l'UMIH a sollicité députés et sénateurs pour qu'ils portent la proposition suivante : indemniser les fonds de commerce des discothèques.

📍 Cette indemnisation du fonds de commerce, pour ceux qui en feraient la demande, s'inscrit dans le plan de transformation des établissements de nuit plusieurs fois évoqué par le Gouvernement et permettrait aux chefs d'entreprise de préparer l'avenir, de rebondir et de continuer à participer à l'économie de notre pays.

📍 Les boîtes de nuit et leurs exploitants ne doivent pas être les sacrifiés de cette crise sanitaire et ni les seuls à ne pouvoir bénéficier de la promesse présidentielle « quoi qu'il en coûte »

👉 Une réunion est organisée sur le sujet à Bercy ce vendredi 26 février 2021.